

A la vérité, lors même que l'entreprise à laquelle on nous demande de contribuer n'intéresserait directement que le Séminaire de Québec, une maison si ancienne et qui a tant fait pour le bien de la religion et de la société en ce pays, aurait droit, selon nous, de compter dans cette circonstance sur un solide témoignage de la reconnaissance publique. Nous n'avons pas ici à juger le passé : ce sera la tâche de l'histoire. Mais une chose hors de conteste et que personne ne peut oublier, c'est que le Séminaire, fondé il y a plus de deux siècles par Mgr de Laval lui-même, a été parmi nous le premier et le plus puissant foyer d'instruction supérieure. De cette maison sont sortis les hommes les plus illustres, les citoyens les plus distingués dont notre patrie s'honore, et surtout c'est à elle que nous sommes redevables, en grande partie du moins, de cette longue chaîne de prêtres, de missionnaires et d'apôtres à laquelle, chaque année, viennent s'ajouter de nouvelles recrues. Le Séminaire est la maison du clergé, le lieu de sa formation, le centre de ses travaux et l'asile sacré où le prêtre aime à venir, sur l'appel de son Supérieur, retremper dans la retraite les forces de son esprit et le zèle de son dévouement.

Voilà pourquoi nous disons que, quand bien même l'œuvre recommandée par Son Eminence le Cardinal n'intéresserait immédiatement que le Séminaire de Québec, la gratitude envers une maison si ancienne et si méritante nous ferait à tous un devoir de lui venir en aide.

Mais, selon la remarque de Son Eminence elle-même, tout l'Archidiocèse et même tout le pays est grandement intéressé à ce que l'œuvre de la construction de la nouvelle chapelle, commencée par le Séminaire, soit menée à bonne fin.

En effet, c'est dans cette chapelle que devront désormais reposer les restes mortels du Vénéral François de Laval ; et puisque ce grand prélat a été le premier évêque de Québec, puisque, à divers titres qu'on ne saurait contester, il a été en quelque sorte le fondateur de notre nationalité, le bienfaiteur et le père de notre chère patrie, l'honneur national ne demande-t-il pas que son tombeau soit digne de la gloire de ses vertus et de la grandeur de ses services ?

Nous sommes fiers de nos ancêtres dans l'ordre civil et militaire : nous songeons et avec raison à immortaliser leur mémoire par de splendides monuments qui redissent aux générations la sagesse de leurs conseils et l'héroïsme de leurs cœurs. Ne soyons pas moins fiers de nos pères dans la foi, de nos premiers apôtres et de nos premiers évêques : ne soyons pas surtout moins jaloux d'honorer les hautes vertus et la grande âme de Mgr de Montmo-